

Le sirop d'érable au Québec : une contribution économique à l'essor des localités

Par François L'Italien, chercheur à l'IRÉC

Trente ans après la mise en place d'institutions destinées à soutenir son développement, le secteur acéricole est devenu une composante importante de l'économie agroalimentaire du Québec. Positionné favorablement pour relever les défis de la hausse de la demande en produits de l'érable, ce secteur constitue aussi un levier de développement économique pour les localités. Moins connu, cet aspect du modèle est aussi important à considérer pour apprécier ses performances.

La présente fiche expose schématiquement quelques-uns des effets économiques structurants pour les économies locales et régionales engendrés par le modèle acéricole. Reposant sur une base entrepreneuriale élargie, ce modèle a favorisé le démarrage et le soutien à l'expansion d'entreprises ancrées dans plusieurs localités rurales. Ce faisant, il a ouvert de nouveaux potentiels de développement et jeté les bases de nouvelles chaînes de valeur dans ces milieux.

Un modèle qui renforce les économies régionales

Contrairement à la majorité des secteurs agricoles au Québec¹, le nombre d'exploitations du secteur acéricole est resté remarquablement stable. En effet, le nombre d'entreprises en production est passé de 6509 en 2007 à 6489 en 2017². Or, durant la même période, la production annuelle de sirop d'érable a plus que doublé, passant de 61 millions de livres à 152 millions de livres³. Rarement soulignée, cette caractéristique du secteur révèle un dynamisme impressionnant. Une part substantielle de cette croissance est due aux gains d'efficacité et de productivité des établissements. Les entreprises acéricoles sont ainsi passées d'un rendement moyen de 1,73 livres à l'entaille en 2007, à 3,45 livres à l'entaille en 2017⁴, soit une hausse de 100 %. De tels résultats, il faut le rappeler ici, ne sont pas le fruit d'une évolution spontanée. La concertation, la mise en marché collective et la mutualisation de certains éléments de la chaîne de valeur ont permis un développement maîtrisé du secteur. La stabilité des prix, la sécurité d'approvisionnement et de meilleures conditions de mise en marché ont créé un environnement d'affaires propice aux investissements et à l'augmentation de la productivité. En étant soutenus par des mécanismes appropriés, les propriétaires-exploitants d'entreprises de petite et moyenne taille ont pu atteindre des résultats dignes de mention.

Cette évolution du secteur n'a pas seulement profité aux entreprises acéricoles : elle a aussi dynamisé les économies de plusieurs localités rurales. En se faisant de plus en plus entrepreneurs, les acériculteurs ont pu contribuer à accroître la capacité d'initiative économique de leur milieu. Dans de nombreux cas, le développement de l'acériculture a renforcé les bases entrepreneuriales de communautés où elle avait dangereusement rétréci.

Cela a vraisemblablement été le cas dans le haut-pays des régions où plusieurs municipalités présentent des taux inquiétants de dévitalisation économique⁵. Par exemple, alors que le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie montrent les plus faibles indices de vitalité

1 Bien que l'on ait constaté une diminution du nombre de fermes au Québec, elle s'est avérée moins sévère que dans les provinces canadiennes. Voir à ce sujet : L'Italien, F., Nantel, L. et C. Bélanger Bishinga, *L'endettement des fermes au Québec : un portrait contrasté*, rapport de l'IRÉC, 2014, p. 7

2 PPAQ, *Statistiques acéricoles*, 2018.

3 Idem

4 Idem

5 ISQ, *Bulletin d'analyse – Indice de vitalité des territoires*, 2014.

économique au Québec, on y retrouve les entreprises acéricoles parmi les plus grandes et les plus productives, avec un rendement moyen à l'entaille de 3,89 livres en 2017⁶. Cela signifie que les entreprises qui y sont situées contribuent à l'activité économique de leurs milieux et que leur développement offre un potentiel de diversification économique de premier plan. Un autre exemple est le village de Saint-Robert-Bellarmin, en Estrie, où il ne reste que 575 habitants. Là, les dizaines d'entreprises acéricoles qui se répartissent près d'un million d'entailles ont donné une nouvelle vocation économique au village.

Un autre effet du modèle acéricole sur les localités est le soutien qu'il offre à des candidats de la relève pour leur permettre d'entrer dans le métier. Institués afin d'inciter le renouvellement de l'entrepreneuriat en acériculture, les contingents réservés aux nouveaux producteurs permettent à ces derniers de développer leurs entreprises sur de solides bases dans l'une ou l'autre des localités où se situent les érablières. De 2008 à 2016, plus de 7,7 millions de livres ont été distribués en contingents de démarrage. Cela équivaut à l'entrée d'environ 675 nouveaux propriétaires-exploitants qui ont démarré des entreprises un peu partout au Québec. Dans certains cas, l'arrivée de ces nouvelles entreprises ont pu faire une différence importante dans les localités où elles se sont implantées.

Un soutien à la diversification des chaînes de valeur liées à la forêt

L'essor du secteur acéricole a aussi modifié les stratégies de valorisation du patrimoine forestier de plusieurs localités forestières. Pour elles, en effet, le modèle acéricole a vraisemblablement eu des effets sur l'augmentation de la valeur foncière des lots boisés, sur les chaînes de valeur liées aux activités d'exploitation forestière, ainsi que sur l'élargissement de l'écosystème entrepreneurial rendu possible par l'aménagement des érablières. Aucune donnée disponible ne permet de chiffrer avec précision les effets fiscaux et économiques engendrés par cet élargissement, mais il est raisonnable de penser que l'impact est important. Un portrait d'ensemble des effets de cette économie de l'érable pour les MRC et les régions reste à faire et pourrait ouvrir la voie à des stratégies de soutien plus actives vis-à-vis de cette diversification de l'économie de la forêt. Pensons seulement au développement de la filière de la biomasse forestière résiduelle, ainsi qu'au potentiel de conversion des systèmes de chauffe qu'elle ouvre⁷. Des circuits économiques locaux pourraient être mis en place. Cette complémentarité entre l'acériculture et les filières du bois est un vecteur de développement local sur lequel peuvent miser les régions rurales.

Pour les producteurs forestiers situés dans des localités avec un haut potentiel acéricole, le développement du secteur a permis d'ajouter un volet supplémentaire à leur modèle d'affaires. Source de revenus complémentaires, l'acériculture a permis à ces producteurs de diversifier leurs activités et de consolider leurs entreprises. Cette diversification accorde une fonction contracyclique au volet acéricole lorsque les marchés du bois sont défavorables aux producteurs. Cela a été le cas à partir des années 2005-2006⁸, où les prix du bois se sont effondrés et où des propriétaires-exploitants d'entreprises forestières se sont lancés dans l'acériculture. Soulignons que l'inverse est désormais aussi possible : les entreprises acéricoles sont aujourd'hui en mesure de développer un volet d'exploitation forestière comme activité complémentaire. Il s'agit d'une illustration du gigantesque potentiel économique associé à la forêt québécoise.

Le modèle acéricole québécois a jeté les bases d'une économie de l'érable dont les effets pour les localités sont considérables. Le développement de cette industrie est loin d'être terminé. Il est cependant confronté à des défis nouveaux soulevés par le potentiel que sa croissance rapide a révélé. Tout un nouvel espace d'initiatives et d'intérêts est en voie de se dessiner. Afin de maintenir un ancrage local et régional dans le déploiement de cette prochaine étape, les acteurs seront appelés à se donner des moyens de conserver leur espace d'initiative et de contrôle. Le modèle qu'ils ont élaboré devra s'adapter aux nouvelles conditions de marché engendrées par les succès qu'ils ont obtenus. Il leur faudra innover pour soutenir ce couplage de la croissance du secteur et du développement local.

6 PPAQ, Statistiques acéricoles, 2018.

7 L'Italien, F., *La transition de l'acériculture à la biomasse. Une occasion de développement pour les localités forestières*, note d'intervention de l'IRÉC, juillet 2017.

8 Fédération des producteurs forestiers du Québec, *La forêt privée chiffrée*, 2016.

NUMÉRO 26 — AVRIL 2019

IRÉC

Les fiches techniques visent à faciliter la compréhension d'un concept ou d'un calcul économique sur un thème précis d'intérêt public. En s'appuyant sur les résultats de recherches plus fouillées de l'IRÉC, elles offrent la possibilité de s'interroger sur les paramètres économiques des propositions dans l'actualité québécoise.

Institut de recherche en économie contemporaine

10555, avenue de Bois-de-Boulogne, C.P. 2006
Montréal H4N 1L4, 514 380-8916

secretariat@irec.quebec / www.irec.quebec



IREContemporaine



@IREC_recherche

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec

ISBN 978-2-924927-30-4 (PDF)